

Procès-verbal de l'AG du 5 août 2019,
16 heures, jardins de l'hôtel Guil Azur, Ville-Vieille

L'ordre du jour joint à la convocation adressée aux adhérents portait : 1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 août 2018 ; 2. Rapport d'activité ; 3. Rapport financier et budget ; 4. Rapport moral ; 5. Objectifs 2020 ; 6. Montant de l'adhésion 2020 ; 7. Renouvellement du Conseil d'Administration ; 8. Annonces et questions diverses

Etaient présents 31 adhérents ; 19 procurations ont été transmises aux membres du CA.

Présidée par Mme Martine Dalmas, flanquée de Pierre Blanc (vice-président de l'association), Christian Fouque (trésorier), Jean-Gérard Lapacherie (secrétaire), l'Assemblée générale, après que les présents ont élargé et que les procurations ont été vérifiées, débute à 16 heures 30.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2018, que tous les adhérents ont reçu, a été adopté à l'unanimité.

2. La présidente présente le rapport d'activité

Le 4 août, 83 adhérents étaient à jour de leur cotisation ; c'est à peu près le même pourcentage que l'an passé.

Les adhérents sont satisfaits des contenus du bulletin (2 livraisons par an). Pour limiter les coûts postaux, le poids des 24 pages n'excède pas 90 grammes.

Le numéro spécial consacré à l'instruction publique dans le Queyras est en vente dans les dépôts de presse (5 €). Désormais, il sera dénommé « n° hors-série ».

Cet été, l'association n'a pas su mobiliser ses adhérents pour tenir, comme les années précédentes, le stand Quey'racines au Festival du Livre d'Aiguilles, les 20 et 21 juillet, non plus qu'à la Foire des Fleurs d'Abriès, le 14 juillet.

Cette année, l'association a décidé de renouer avec la tradition des épreuves du Certificat de fin d'Études primaires (CEP), tradition abandonnée il y a quelques années, faute de lieu adéquat. Cette année, ces épreuves ont été organisées dans trois villages et ont connu un succès variable. Elles ont été annulées à Molines en juillet et en août, le nombre d'inscrits étant faible ou nul ; en juillet, à Abriès, près de dix inscrits ont composé en juillet ; à Brunissard, le nombre des candidats en juillet et en août a été conforme à nos attentes (près de 20).

École d'autrefois : il y a eu très peu de visiteurs en juillet. Les affiches annonçant les visites ont été refusées dans certains offices de tourisme, faute de place.

Pour enrichir les collections, des encriers et des porte-plumes à l'ancienne ont été achetés.

3. Le rapport financier est présenté par le trésorier Christian Fouque.

Au 31 décembre 2018, le budget de l'association pour l'année en cours était excédentaire. Le solde se montait à 102 € 72 et les fonds propres à 13577 € 26.

Au cours du premier semestre 2019, des dépenses ont été engagées pour organiser les épreuves du CEP (affiches, diplômes, écritoires), compensée par des recettes en cours (vente à 2 € de timbres postaux « Quey'racines » et d'agendas scolaires à l'ancienne, de 10 écritoires). Au 13 juillet 2019, le budget affichait un déficit de 180 €, alors que les fonds propres se montaient à 13395 € 36.

4. Le rapport moral est présenté par la présidente de l'association.

Pour ce qui est des adhésions, leur nombre est globalement stable ; elles ont légèrement augmenté en 2018. Les ventes de bulletins dans les dépôts de presse ont légèrement baissé. Il est vrai que les offices de tourisme, qui exigent un défraiement de 20 % des recettes, n'ont pas mis en évidence nos publications.

Ces trois rapports sont mis au vote. Ils sont adoptés à l'unanimité.

5. Objectifs 2020

Il est prévu que le Conseil d'Administration modifie le calendrier de publication des bulletins, à cause de l'augmentation importante et régulière des tarifs postaux et du décalage entre l'envoi du bulletin de février et le paiement des cotisations. Il est proposé deux dates : mai-juin et novembre. Les appels à cotisation seraient envoyés en janvier. Ne recevraient le bulletin de mai-juin que les adhérents à jour de leur cotisation de l'année.

Pour ce qui est des visites du Musée de l'école (École d'autrefois de Brunissard), une solution est envisagée, à savoir : l'association louerait un studio ou un F2 qu'elle mettrait à la disposition d'une institutrice à la retraite qui passe deux mois de vacances chaque année au camping d'Arvieux en échange de la prise en charge des visites et de l'entretien de l'exposition.

Il est prévu aussi que le CA revoie l'organisation du CEP (dates, horaires, durée) et remplace à telle ou telle occasion ces épreuves par une seule dictée - laquelle a toujours du succès.

6. Tarifs d'adhésion

Le montant annuel de l'adhésion à Quey'racines n'a pas changé depuis dix ans environ. Or, dans la même période, les frais postaux, entre autres, ont déraisonnablement augmenté, au point qu'il est moins cher d'envoyer un bulletin d'Arvieux en Allemagne ou en Pologne que d'Arvieux à Château-Queyras.

L'augmentation proposée est de 5 €. L'adhésion individuelle en 2020 serait de 25 € et de 35 € pour les couples.

Cette augmentation est adoptée à l'unanimité.

L'association étant reconnue d'utilité publique, les dons vont donner lieu à un rescrit fiscal (66 % du montant seront déduits de l'impôt dû).

7. Renouvellement du CA.

Anne-Claire Rouverand est démissionnaire pour des raisons personnelles. Il est fait appel à un candidat pour la remplacer. Une candidate se déclare : Maguy Descombes, de Molines, qui est élue à l'unanimité.

8. Annonces et questions diverses

lest La parole donnée à Georges Massieye, originaire de Saint-Crépin et qui, longtemps, a enseigné le provençal. C'est un des animateurs de la belle revue *La Letro di Font-Segugno* (deux livraisons par an), dans laquelle il va consacrer plusieurs pages aux associations culturelles et patrimoniales du Queyras et des Hautes-Alpes. Pour cela, il a pris des contacts avec des membres de Quey'racines, dont il est membre. Son objectif est d'accroître les échanges entre les associations culturelles et patrimoniales de la région PACA.

A 18 h 30, l'assemblée générale est close.

Le secrétaire

